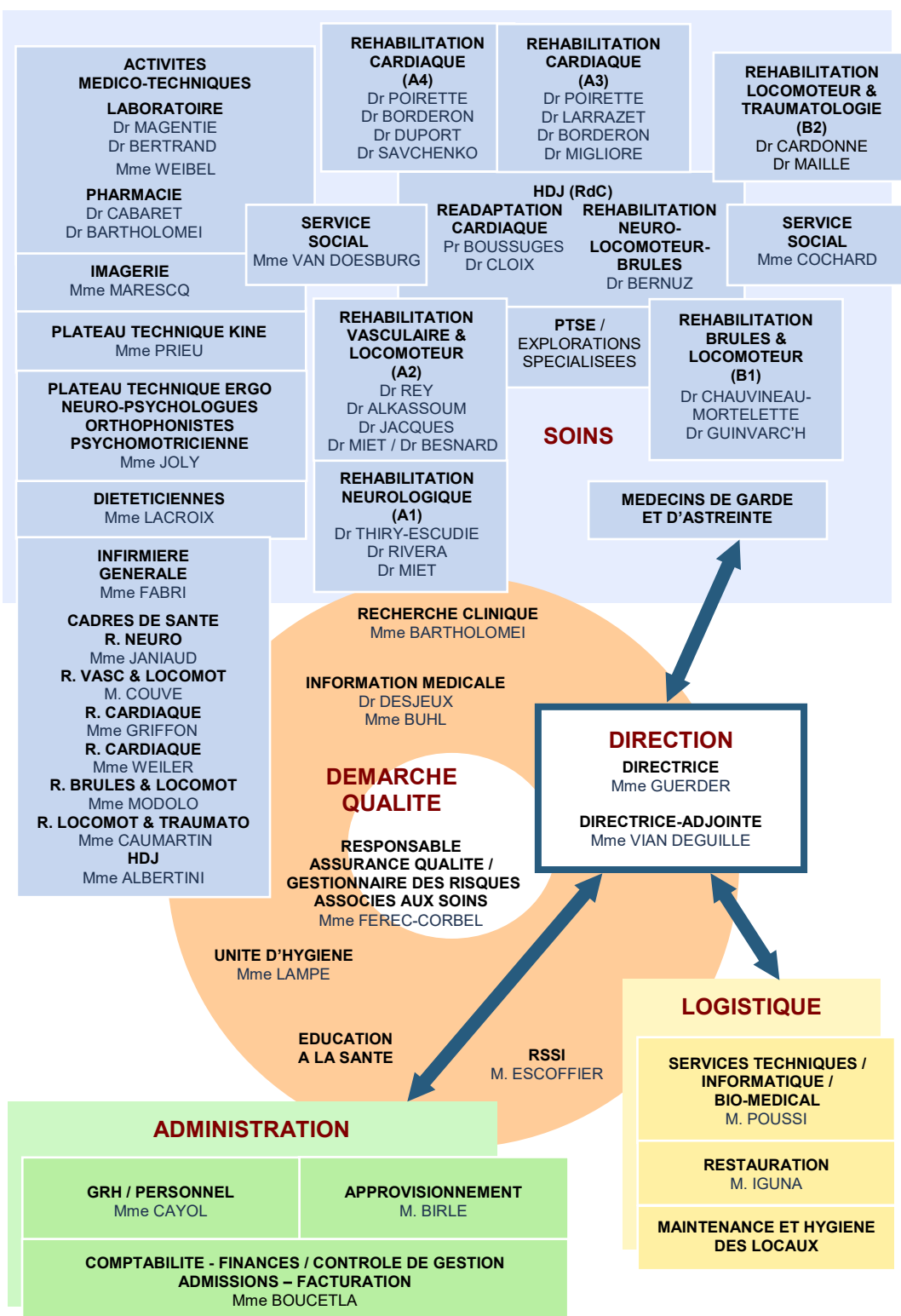


> SECTEURS D'ACTIVITE



Les activités médicales sont organisées en services et unités de soins hospitaliers selon deux modalités (hospitalisation complète ou à temps partiel) privilégiant des synergies possibles et des regroupements de compétences médicales autour de trois pôles principaux :

- le pôle Cardio-Vasculaire
- le pôle Locomoteur et Traumatologie
- le pôle Réhabilitation des Brûlés

soit un total de 268 lits et places.